



GINOSKO - Ecole d'Enseignement Supérieur

les conditions de recrutement des étudiants par filière et par cycle

L'école recrute des élèves pour la formation conduisant au diplôme d'ingénieur conformément à sa mission et à son projet de formation et d'insertion professionnelle.

A_ Objectifs et filières d'admission

L'école élabore une stratégie de recrutement de ses élèves afin de mener à bien sa mission de formation, en tenant compte de ses capacités d'accueil (20 étudiants maximum par promotion) et dans un objectif de qualité.

Les filières d'admission forment un ensemble cohérent, équilibré et maîtrisé. Les critères du recrutement sont ajustés, par filière d'admission, aux objectifs de formation et d'emploi notamment en termes de compétences. Ils font l'objet d'une information claire et publique. L'écart entre les prévisions (places offertes annoncées) et le nombre d'intégrations est limité.

L'école s'assure de la diversité des genres, des origines géographiques et sociales de ses élèves recrutés avec un quota maximum de 20% d'étudiants ne venant pas de l'Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre des admissions sur titre (élèves sénégalais et internationaux), le processus d'admission intègre des entretiens individuels.

Au moment de leur intégration dans le cursus, les élèves internationaux non francophones doivent attester d'un niveau minimum B1 en français langue étrangère certifié par un test reconnu dans le milieu académique.

L'école vérifie le champ et le niveau des formations antérieures des candidats, notamment dans les sciences de base qui concernent le diplôme. Elle s'assure que la formation antérieure et les capacités des élèves recrutés sont suffisantes pour réaliser les objectifs de la formation et pour permettre



l'attribution du diplôme. Le cas échéant, l'école met en œuvre, dès la période d'intégration, des dispositifs d'accompagnement adaptés et des enseignements complémentaires afin de garantir la réussite de tous les élèves.

L'école a défini un plan d'action en matière d'aménagement des épreuves d'admission et d'accessibilité de la formation pour les élèves en situation de handicap.

B_ ADMISSION DES ELEVES-INGENIEURS

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE)

Les recrutements peuvent avoir lieu sur dossier suivi d'un entretien après bac pour le cursus en 5 ans.

Recrutement au semestre 5 de candidats titulaires

d'un grade de licence (diplôme de niveau 6) après une formation de licence générale (L3), de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), de Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI) ou issus de classe préparatoire adaptation technicien supérieur (ATS). Exceptionnellement, d'excellents candidats titulaires d'une licence professionnelle, d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou de candidats ayant validé une deuxième année de licence générale (L2), moyennant la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés garantissant la réussite de

Le dossier de candidature est composé de 2 parties :

- _ le relevé des notes et appréciations pédagogiques des 2 dernières années scolaires avec une moyenne minimale de 13/20 sur l'ensemble des matières et l'ensemble de l'année
- _ un dossier rédigé mettant en avant le projet professionnel de l'étudiant qui doit intégrer :
 - une projection sur 5 et 10 ans de l'orientation et des engagements professionnels (posture, métier, secteur d'activité, lieux, ...),
 - le lien et la cohérence avec le parcours scolaire demandé,
 - les caractéristiques des volets environnemental, social et entrepreneurial envisagés pour ce projet par le futur étudiant.

Une fois le dossier de candidature reçu et analysé, un entretien d'approfondissement est organisé pour les étudiants admissibles;